



CANADIAN ASSOCIATION OF FIRE CHIEFS  
*Fire Chiefs on the Hill, November 2018*

## **Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2019**

**Assurer la compétitivité du Canada en maîtrisant les  
risques en matière de sécurité publique**

**Par : L'Association canadienne des chefs de pompiers**

## Liste des recommandations

- **Recommandation 1 :** *Que le gouvernement et l'Institut canadien de recherche et de traitement en sécurité publique rectifient la destination de la somme de 30 millions de dollars octroyée en vue :*
  - (1) *d'adapter et de mettre en œuvre une thérapie cognitivo-comportementale sur Internet et des modèles de prestation novateurs pour accélérer l'accès des premiers intervenants aux soins (plutôt que de se limiter à une mise à l'essai et à une étude d'incidence);*
  - (2) *de destiner une partie des fonds pour établir un projet pilote de formation en résilience dans tous les services d'incendie*
- **Recommandation 2 :** *Que le gouvernement octroie un financement de 50 millions de dollars par année dédié à un programme de recherche et d'innovation dans le secteur de la lutte contre les incendies afin d'élaborer et d'évaluer des mesures d'intervention en cas de risques liés aux innovations sociales et touchant les codes du bâtiment.*
- **Recommandation 3 :** *Que le gouvernement poursuive la mise en œuvre du financement engagé en faveur des équipes RSMUEL et s'assure que des stratégies nationales de déploiement sont en place.*
- **Recommandation 4 :** *Que le gouvernement rétablisse son Programme conjoint de protection civile afin d'améliorer la capacité régionale de gérer tous les types de situations d'urgence.*
- **Recommandation 5 :** *Que le gouvernement fédéral mette sur pied un secrétariat national de conseillers en matière d'incendie afin de fournir une expertise essentielle reliant entre elles les initiatives fédérales dans le secteur de la lutte contre l'incendie.*

## Association canadienne des chefs de pompiers

Président Ken Block, Chef du Service d'incendie d'Edmonton  
a/s de Mme Tina Saryeddine, PhD, Directrice générale  
Association Canadienne des chefs de pompiers  
1, rue Rideau, bureau 700, Ottawa, Ontario, K1S5R7  
Coordonnées : [tsaryeddine@cafc.ca](mailto:tsaryeddine@cafc.ca)  
Tél. : 613-695-8462  
[www.cafc.ca](http://www.cafc.ca)

## Assurer la compétitivité du Canada en maîtrisant les risques en matière de sécurité publique

La compétitivité d'un pays est menacée dès lors que son infrastructure physique est en péril. Les coûts humains et socio-économiques des inondations, des incendies de forêt, des effondrements de bâtiments et les problèmes de santé mentale des accidentés nous touchent. Même vulnérables, nous pouvons affronter ces sinistres pour assurer la sécurité des Canadiens et préserver la croissance du pays.

Nous savons gré au leadership du gouvernement pour les mesures adoptées en faveur de notre secteur ([réf.](#)) et l'occasion qu'il nous donne d'exposer ces recommandations.

### Optimiser l'utilisation des 30 millions de dollars du budget 2018 pour la sécurité publique et la santé mentale

Le budget de 2018 proposait d'investir 10 millions de dollars sur cinq ans pour Sécurité publique Canada (SP) et l'Institut canadien de recherche et de traitement en sécurité publique (ICRTSP) en vue d'*établir un projet pilote* de thérapie cognitivo-comportementale (TCC) sur Internet et d'offrir aux agents de la sécurité publique un meilleur accès aux soins et aux traitements partout au Canada, en particulier dans les collectivités rurales et éloignées.

Nous appuyons entièrement cette initiative pourvu qu'elle trouve une application concrète. La TCC s'est avérée efficace dans de nombreuses situations et au moins 13 modèles ont été élaborés et évalués à ce jour ([réf.](#)). Un projet pilote est souvent mis en veilleuse dès que cesse son financement ([réf.](#)). Nous demandons une révision des spécifications du projet, *depuis* sa mise à l'essai *jusqu'à* l'ajustement, l'évaluation et sa mise en œuvre pour que les sommes affectées rejoignent le plus grand nombre de premiers intervenants.

Le gouvernement proposait également d'affecter 20 millions de dollars sur cinq ans à un nouveau consortium national de recherche concerté entre les Instituts de recherche en santé du Canada et l'ICRTSP pour contrer *l'incidence des troubles post-traumatiques* chez les agents de la sécurité publique. Selon notre vœu, les acquis de la recherche en santé pourront se traduire par l'amélioration des soins.

Ne voyant pas la nécessité d'effectuer d'autres recherches pour cerner le problème, nous préconisons une révision de l'énoncé, passant *de l'étude d'incidence à l'étude de la mise en œuvre d'innovations* susceptibles d'aider les premiers intervenants à l'échelle nationale. Dans son descriptif du Programme de subvention commémoratif ([réf.](#)), le gouvernement a reconnu la portée des atteintes en santé mentale. Au vu de nombreuses interventions déjà élaborées, les fonds destinés à des projets scientifiques deviendront accessibles à un plus grand nombre de répondants par des moyens innovants, rentables et appropriés.

Dans l'année en cours, un pas dans la bonne direction a été fait. Nous avons sollicité du gouvernement fédéral 2,5 millions de dollars pour mettre en œuvre le programme En route vers la préparation mentale (RVPM) ou un programme de formation équivalent favorisant la résilience et l'état de préparation en santé mentale des services d'incendie ([réf](#)). La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) s'en est fait acquéreur.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) qui avait élaboré une version du programme pour ses Forces a concédé à l'ICRTSP les droits de distribution du programme RVPM. SP a financé une étude pilote menée à bien par l'entremise de l'ICRTSP pour initier au programme 10 formateurs du secteur des incendies. L'étude a montré que la gratuité du programme n'est pas suffisante. Le travail de la CSMC facilitant la formation est nécessaire, mais dans un pays où la majorité des services d'incendie comptent beaucoup sur l'apport des volontaires, nous souhaitons que ces derniers soient exemptés des coûts d'achat à l'avenir.

Nous demandons donc qu'à même les 20 millions de dollars alloués, l'ICRTSP, les IRSC, le MDN et la CSMC œuvrent de concert pour trouver les moyens de mettre en œuvre le programme RVPM ou une formation équivalente au profit de tous les services d'incendie du pays. Le gouvernement fédéral détient les ressources humaines et financières, les mécanismes et les leviers. Seule la volonté politique permettra une telle évolution.

**Recommandation 1 :** *Que le gouvernement et l'Institut canadien de recherche et de traitement en sécurité publique rectifient la destination de la somme de 30 millions de dollars octroyée en vue :*

- (1) *d'adapter et de mettre en œuvre une thérapie cognitivo-comportementale sur Internet et des modèles de prestation novateurs pour accélérer l'accès des premiers intervenants aux soins (plutôt que de se limiter à une mise à l'essai et à une étude d'incidence);*
- (2) *de destiner une partie des fonds pour établir un projet pilote de formation en résilience dans tous les services d'incendie.*

### **Codes du bâtiment et normes de sécurité incendie, Fonds de recherche, d'innovation et d'éducation**

Le service d'incendie est, par nécessité, un adaptateur précoce en ce qui concerne les conséquences anticipées des mesures novatrices, notamment la sécurité incendie des bâtiments. L'expérience de terrain précède souvent la production de données. Malheureusement, ces expériences concrètes sont marginales dans un système fondé sur des données probantes ([réf](#)). Or, les services d'incendie n'ont pour la plupart ni le mandat ni les ressources nécessaires pour produire de telles données. La création de partenariats avec les chercheurs peut contribuer à surmonter ce problème ([réf](#)).

Le besoin d'un mécanisme plus fiable et constant en matière d'innovation est criant. C'est pourquoi, la création d'un fonds de recherche et d'innovation dirigé par le secteur de la lutte contre les incendies pour mettre à l'essai et élaborer des mesures d'intervention en

réponse aux innovations du code du bâtiment ([réf](#)) serait opportune. Voici des exemples de la façon dont il pourrait être utilisé.

1. Le Canada abrite l'un des plus grands immeubles en bois massif au monde ([réf](#)). Une source avance qu'il n'existe dans le monde que 28 grands immeubles de ce type ([réf](#)). La construction de bâtiments de grande hauteur en bois sera intégrée aux codes modèles nationaux du Canada. Nous ne savons pas si ces bâtiments (et il y en aura d'autres) sont aussi sûrs que les constructions traditionnelles. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement fédéral d'exercer son leadership dans ce domaine en élargissant nos connaissances et nos capacités d'identification des dangers d'intervention. Cela pourrait se faire par le biais d'un fonds de recherche et d'innovation.
2. La valeur des sinistres résidentiels assurés au Canada dépassait 4 milliards de dollars en 2016 ([réf](#)). Les nouvelles maisons bâties, une fois enflammées, atteignent des points d'éclair et des températures d'inflammation plus rapidement que les maisons anciennes. Un remboursement d'impôt pourrait inciter les entrepreneurs à installer des gicleurs dans les nouvelles constructions. Les ressources d'un fonds de recherche et d'innovation pourraient être utilisées pour faciliter une étude coûts-avantages et un processus de socialisation.
3. La légalisation du cannabis place les services d'incendie dans l'incertitude. Le Canada a la possibilité d'apprendre des leçons apprises par nos collègues du Colorado et de la National Fire Protection Agency ([réf.](#)) garantissant une intervention sécuritaire.

**Recommandation 2 :** *Que le gouvernement octroie un financement de 50 millions de dollars l'an dédié à un programme de recherche et d'innovation dans le secteur de la lutte contre les incendies afin d'élaborer et d'évaluer des mesures d'intervention en cas de risques liés aux innovations sociales et touchant les codes du bâtiment.*

### **Déploiement national et durabilité du Programme de recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL)**

Nous félicitons le gouvernement fédéral de l'octroi de 3,1 millions de dollars par année en faveur du RSMUEL et son engagement rétablissant le financement des groupes de travail à Vancouver, Toronto, Calgary et au Manitoba et visant à renforcer l'activité à Halifax et Montréal. Nous prônons cependant un financement stable et prévisible à l'issue des cinq premières années.

Le Canada doit également pouvoir faciliter au besoin le déploiement d'équipes RSMUEL d'un océan à l'autre. Le travail d'adaptation des normes du Groupe consultatif international de recherche et de sauvetage (GCIRS) de Sécurité publique Canada est un pas dans la bonne direction. Grâce à une norme commune, la communication et la planification à l'échelle nationale s'en trouvent facilitées.

La capacité immédiate de déploiement est comprise différemment par les équipes RSMUEL. Avons-nous les moyens de communication et les modèles opérationnels et de gouvernance appropriés ? Pouvons-nous le faire aussi promptement et efficacement que pour les incendies de forêt ? Nous demandons au gouvernement fédéral d'explorer ces enjeux et de veiller à étendre la communication à tous les services d'incendie du pays. Un modèle préconisé par certaines équipes s'inspire du succès que connaît le Centre interservices des feux de forêt du Canada.

**Recommandation 3 :** *Que le gouvernement poursuive la mise en œuvre du financement engagé en faveur des équipes RSMUEL et s'assure que des stratégies nationales de déploiement sont en place.*

### **Programme conjoint de protection civile**

Le Programme conjoint de protection civile (PCPC) a été établi en octobre 1980 afin d'améliorer la capacité nationale de gérer tous les types de situation d'urgence et d'accroître la résilience des infrastructures essentielles ([réf](#)). Ce programme offrait un financement de contrepartie pour l'équipement, la formation et d'autres infrastructures nécessaires aux services d'incendie du pays. Le programme revêtait une grande importance en raison du grand nombre de services composés de volontaires. On y a mis fin pour des raisons qui ne nous sont pas claires. Le secteur est maintenant mieux placé pour négocier et préparer de telles demandes. Nous demandons au gouvernement de rétablir ce programme. Il s'agissait d'une innovation qui pouvait fournir une aide significative et concrète à tous les services de sécurité incendie.

**Recommandation 4 :** *Que le gouvernement rétablisse son Programme conjoint de protection civile afin d'améliorer la capacité régionale de gérer tous les types de situations d'urgence.*

### **Observations finales**

Notre recommandation finale vise à relier ces initiatives par l'entremise d'un secrétariat national de conseillers en matière d'incendie. L'ACCP serait disposée à assumer ce rôle avec le financement approprié et en collaboration avec les associations provinciales et les associations nationales affiliées qui composent notre conseil consultatif national. D'autres modèles pourraient également être envisagés.

**Recommandation 5 :** *Que le gouvernement fédéral mette sur pied un secrétariat national de conseillers en matière d'incendie afin de fournir une expertise essentielle reliant entre elles les initiatives fédérales dans le secteur de la lutte contre l'incendie.*